

SEANCE DU 25 MARS 2025

Convocation du 19/03/2025

Publication le 27/03/2025

Conseillers en exercice : 43

Présents : 35

Quorum : 22

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Vingt Cinq Mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 19\_250325

**OBJET : AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

Approbation du règlement du concours « Vivez Biodiversité ! La Biodiversité à tous les étages ! ».

**PRESENTS :**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMAN, Monsieur Patrice JARQUE, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy COETTO, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Madame Valérie BOISSON, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :**

Monsieur Pascal AGOSTINI (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Monsieur Laurent GUEDJ (donne pouvoir à Monsieur Franck-Clément CHAMLA), Madame Brigitte AMOROS (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY), Monsieur Laurent MIRLAND (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN)

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250325-250325\_19-DE  
Reçu le 27/03/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
27/03/2025



**Délibération n°19\_250325 du Conseil Municipal du mardi 25 mars 2025 (suite)**

**Madame Faustine THIBAUD rapporte :**

La Ville d'Aubagne lance son Atlas de la Biodiversité Communale (A.B.C.) en cette année 2025, sur trois ans. L'objectif est de connaître la biodiversité existante pour mieux la protéger et l'intégrer aux grands projets structurants du territoire. Des actions de création ou de restauration de la biodiversité sont également envisagées.

Dans ce cadre, la Ville d'Aubagne lance un concours de végétalisation des espaces privés en milieu urbain (balcons, terrasses, cours, murs) et en milieu périphérique (jardins) à destination des particuliers, commerçants, artisans et associations. L'objectif est de restaurer les continuités écologiques partout où cela est possible, favorisant ainsi la biodiversité.

Ce concours intitulé « *Vivez Biodiversité ! La Biodiversité à tous les étages !* » aboutira à une remise de prix pour les lauréats de chaque catégorie. Les partenaires pépiniéristes et fleuristes du territoire aubagnais sont sollicités pour proposer des lots (bons d'achats), sur la base du volontariat.

Les inscriptions au concours auront lieu entre le 26 Mars et le 15 Mai 2025. La remise des prix sera assurée le Samedi 14 Juin 2025, à l'occasion de la cérémonie de la clôture des 72 heures de l'écologie, événement majeur célébrant pendant trois jours l'écologie sous toutes ses formes sur le territoire aubagnais.

Cette délibération propose d'approuver l'organisation de ce concours par la Ville d'Aubagne, ainsi que son règlement détaillant les modalités de sa mise en œuvre.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** la délibération n°024-250624 du 25 Juin 2024 approuvant la Charte de déclinaison de l'Atlas métropolitain de la biodiversité avec la Métropole Aix-Marseille-Provence,

**CONSIDÉRANT** que la Ville d'Aubagne est lauréate pour être accompagnée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et financée par l'Office français de la biodiversité dans la création de son Atlas de la Biodiversité Communale (A.B.C.) sur trois ans (2025-2027),

**CONSIDÉRANT** qu'un concours de végétalisation est intégré à l'appel à projet dans les actions à mettre en œuvre sur la période de cet A.B.C.,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'APPROUVER la création d'un concours de végétalisation « *Vivez Biodiversité ! La Biodiversité à tous les étages !* » doté de prix pour les lauréats (bons d'achat chez les partenaires pépiniéristes et fleuristes aubagnais volontaires) ;

**ARTICLE 2** : d'APPROUVER le règlement du concours détaillant les modalités de mise en œuvre ;

**ARTICLE 3** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents et annexes afférant à ce concours ;

**ARTICLE 4** : d'AUTORISER les dépenses liées à ce concours.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250325-250325\_19-DE  
Reçu le 27/03/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
27/03/2025



**Délibération n°19\_250325 du Conseil Municipal du mardi 25 mars 2025 (suite)**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20250325-250325\_19-DE  
Reçu le 27/03/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
27/03/2025

